

COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 287-CE-2105

concernant l'émission de diplômes

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa deux cent quatre-vingt-septième réunion tenue le 10 février 2011, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU l'article 115 du Règlement général 2 concernant les études de premier cycle et l'article 187 du Règlement général 3 concernant les études de cycles supérieurs et la recherche de l'Université du Québec;

ATTENDU les vérifications effectuées par les directrices et les directeurs de module et les responsables de programmes;

ATTENDU la recommandation du registraire;

ATTENDU les résolutions CET-6829 et CET-6835 de la commission des études de l'Université du Québec à Chicoutimi;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Natalia Dankova, appuyée par monsieur Martin Robitaille,

IL EST RÉSOLU :

DE CERTIFIER que les étudiantes et les étudiants ont satisfait aux exigences du programme auquel elles et ils s'étaient inscrites et inscrits;

DE RECOMMANDER à l'Assemblée des gouverneurs de leur octroyer le diplôme correspondant au programme auquel elles et ils s'étaient inscrites et inscrits.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice,
Secrétaire général

COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 287-CE-2106

concernant l'émission d'attestations d'études – programmes courts de premier et deuxième cycle

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa deux cent quatre-vingt-septième réunion tenue le 10 février 2011, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU la politique concernant le cadre institutionnel des programmes courts adoptée par la résolution 173-CA-2614;

ATTENDU les vérifications effectuées par les responsables de programmes;

ATTENDU la recommandation du registraire;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Chantal Saint-Pierre, appuyée par monsieur Denis Hurtubise,

IL EST RÉSOLU :

DE RECOMMANDER au conseil d'administration d'émettre les attestations d'études – programmes courts de premier et deuxième cycle – aux étudiantes et aux étudiants qui ont satisfait aux exigences des programmes courts.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice,
Secrétaire général

COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 287-CE-2107

concernant l'émission de diplômes par l'Université du Québec à Montréal

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa deux cent quatre-vingt-septième réunion tenue le 10 février 2011, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU les protocoles d'entente fixant les modalités d'association entre l'Université du Québec à Montréal et l'Université du Québec en Outaouais;

ATTENDU l'article 115 du Règlement général 2 concernant les études de premier cycle et l'article 187 du Règlement général 3 concernant les études de cycles supérieurs et la recherche de l'Université du Québec;

ATTENDU les vérifications effectuées par les directrices et les directeurs de module et les responsables de programmes;

ATTENDU la recommandation du registraire;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Paul Leduc-Browne, appuyée par madame Natalia Dankova,

IL EST RÉSOLU :

DE CERTIFIER que les étudiantes et les étudiants ont satisfait aux exigences du programme auquel elles et ils s'étaient inscrites et inscrits;

DE RECOMMANDER à l'Université du Québec à Montréal de leur octroyer le diplôme correspondant au programme auquel elles et ils s'étaient inscrites et inscrits.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice,
Secrétaire général

COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 287-CE-2108

concernant l'émission de diplômes – Maîtrise en développement régional

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa deux cent quatre-vingt-septième réunion tenue le 10 février 2011, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU l'article 4.5 du protocole d'entente fixant les modalités d'extension à l'Université du Québec en Outaouais du programme de Maîtrise en développement régional de l'Université du Québec à Rimouski;

ATTENDU l'article 187 du Règlement général 3 concernant les études de cycles supérieurs et la recherche de l'Université du Québec;

ATTENDU les vérifications effectuées par le responsable de programme;

ATTENDU la recommandation du registraire;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Martin Robitaille, appuyée par monsieur Paul Leduc-Browne,

IL EST RÉSOLU :

DE CERTIFIER que les étudiantes et les étudiants identifiés ont satisfait aux exigences du programme de Maîtrise en développement régional;

DE TRANSMETTRE la présente à l'Université du Québec à Rimouski en vue de l'obtention de la recommandation de la commission des études de cet établissement aux fins de l'émission des diplômes par l'Assemblée des gouverneurs.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice,
Secrétaire général

COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 287-CE-2109

concernant le projet de création d'un programme de baccalauréat en génie électrique

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa deux cent quatre-vingt-septième réunion tenue le 10 février 2011, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU la planification stratégique institutionnelle *Horizon 2014*;

ATTENDU la *Politique concernant l'évaluation des programmes* et la mise en œuvre de la 21^e recommandation de l'évaluation périodique du baccalauréat en génie informatique recommandant l'ouverture de nouveaux programmes en génie;

ATTENDU les besoins criants d'ingénieurs électriciens dans l'Outaouais;

ATTENDU les besoins de formation universitaire en français en génie électrique dans l'Outaouais;

ATTENDU le projet de création d'un baccalauréat en génie électrique;

ATTENDU les douze descriptifs de cours proposés en marge du projet de création d'un programme de baccalauréat en génie électrique;

ATTENDU les résolutions afférentes au projet;

ATTENDU l'extrait non-confirmé du procès-verbal de la soixante-douzième réunion de la sous-commission des études;

ATTENDU la résolution 72-SCE-177 de la sous-commission des études;

ATTENDU les explications du doyen des études;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Natalia Dankova, appuyée par monsieur Denis Hurtubise,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER le projet de création d'un programme de baccalauréat en génie électrique;

DE RECOMMANDER au conseil d'administration l'ouverture des admissions au programme de baccalauréat en génie électrique, et ce, suite à la réception d'un avis favorable de la Commission d'évaluation des projets de programmes de la CRÉPUQ.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice,
Secrétaire général

COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 287-CE-2110

concernant l'évaluation du certificat en informatique de gestion (4108)

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa deux cent quatre-vingt-septième réunion tenue le 10 février 2011, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU la *Politique concernant l'évaluation des programmes à l'Université du Québec en Outaouais*;

ATTENDU le calendrier octennal d'évaluation périodique des programmes;

ATTENDU le dossier d'évaluation du certificat en informatique de gestion (4108);

ATTENDU la résolution 2010-CMI-11 adoptée lors de la 107^e réunion du conseil du module de l'informatique;

ATTENDU l'extrait confirmé du procès-verbal de la soixante-et-onzième réunion de la sous-commission des études;

ATTENDU l'extrait non-confirmé du procès-verbal de la soixante-douzième réunion de la sous-commission des études;

ATTENDU la résolution 72-SCE-176 de la sous-commission des études;

ATTENDU la synthèse du dossier d'évaluation;

ATTENDU les explications du doyen des études;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Denis Hurtubise, appuyée par monsieur Martin Robitaille,

IL EST RÉSOLU :

DE RECEVOIR le dossier d'évaluation du certificat en informatique de gestion (4108);

D'INVITER le module de l'informatique à donner suite, au cours des six prochains mois, aux recommandations contenues dans le dossier d'évaluation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice,
Secrétaire général

COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 287-CE-2111

concernant une modification au baccalauréat en psychoéducation (7815)

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa deux cent quatre-vingt-septième réunion tenue le 10 février 2011, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU la création du cours *PSE1283 Planification et organisation de l'intervention en milieu scolaire* en juin 2010 et le recoupement de son contenu avec celui du cours optionnel *PSE1153K Problématiques et difficultés spécifiques d'adaptation en milieu scolaire*;

ATTENDU l'extrait du procès-verbal de la 147^e réunion du conseil du module de la psychoéducation demandant le retrait du cours *PSE1153K Problématiques et difficultés spécifiques d'adaptation en milieu scolaire* de la liste des cours optionnels du programme de baccalauréat en psychoéducation (7815);

ATTENDU les explications du doyen des études;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Lizanne Lafontaine, appuyée par madame Natalia Dankova,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER le retrait du cours *PSE1153K Problématiques et difficultés spécifiques d'adaptation en milieu scolaire* de la liste des cours optionnels du programme de baccalauréat en psychoéducation (7815).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice,
Secrétaire général

COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 287-CE-2112

concernant l'habilitation de professeurs de l'UQO à la direction ou à la codirection de recherche au programme de doctorat en éducation de l'UQAM offert en association avec des constituantes du réseau de l'Université du Québec

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa deux cent quatre-vingt-septième réunion tenue le 10 février 2011, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU la résolution 283-CA-4119 par laquelle le conseil d'administration de l'UQO acceptait le protocole d'entente révisé fixant les modalités d'association entre les constituantes de l'Université du Québec concernées par le programme de doctorat en éducation à l'Université du Québec à Montréal;

ATTENDU la lettre de monsieur Jean Bélanger au doyen des études de l'UQO;

ATTENDU la résolution D10-SCAE-213.1 de la 213^e réunion du SCAE du doctorat en éducation, tenue le 24 novembre 2010;

ATTENDU les explications du doyen des études;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Lizanne Lafontaine, appuyée par madame Natalia Dankova,

IL EST RÉSOLU :

DE RECOMMANDER à l'UQAM l'habilitation des professeurs suivants à la direction ou à la codirection de recherche au programme de doctorat en éducation (3666), offert en association avec des constituantes du réseau de l'Université du Québec :

- **Maintien du statut d'habilitation à la direction de recherche :**
Monsieur Jacques Chevrier*, Département des sciences de l'éducation
Madame Louise Dumas*, Département des sciences infirmières
Madame Catherine Lanaris, Département des sciences de l'éducation

* Pour les directions et codirections déjà en cours

- **Maintien du statut d'habilitation à la codirection de recherche :**
Madame Denyse Côté, Département du travail social
- **Obtention du statut d'habilitation à la direction de recherche :**
Madame Johanne April, Département des sciences de l'éducation
Madame Joanne Pharand, Département des sciences de l'éducation
- **Obtention du statut d'habilitation à la codirection de recherche :**
Monsieur David Lefrançois, Département des sciences de l'éducation

DE MANDATER le doyen des études pour assurer le suivi auprès de l'UQAM.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice,
Secrétaire général

COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 287-CE-2113

concernant la nomination de quatre (4) membres au comité d'habilitation

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa deux cent quatre-vingt-septième réunion tenue le 10 février 2011, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU le mandat et la composition du comité d'habilitation du Cadre institutionnel pour l'habilitation à la direction et à la codirection aux études de cycles supérieurs;

ATTENDU que le doyen des études et le doyen de la recherche sont commis d'office membres du comité d'habilitation, tel qu'il appert de l'article 7.2 du Cadre institutionnel;

ATTENDU l'appel de candidatures effectué par le secrétaire général auprès des professeurs, le 20 janvier 2011;

ATTENDU les candidatures reçues au bureau du secrétaire général et présentées en séance de la commission des études;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par monsieur Paul Leduc-Browne,

IL EST RÉSOLU :

DE NOMMER les quatre (4) professeurs suivants au comité d'habilitation pour un mandat de trois (3) ans, débutant le 11 février 2011 :

- Guy Bellemare Responsable du programme de troisième cycle en sciences sociales appliquées
Département de relations industrielles

- Stéphane Bouchard Titulaire de la Chaire de recherche du Canada en cyberpsychologie clinique
Département de psychoéducation et de psychologie

- Martin Laberge Professeur
Département des sciences sociales

- Catherine Lanaris Responsable du programme de troisième cycle en éducation
Département des sciences de l'éducation

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice,
Secrétaire général

COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 287-CE-2114

concernant la nomination d'une (1) personne chargée de cours à la sous-commission des études

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa deux cent quatre-vingt-septième réunion tenue le 10 février 2011, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU la démission de madame Lison Montambeault le 13 novembre 2010 dans un courriel adressé à monsieur Denis Hurtubise;

ATTENDU le mandat de la composition de la sous-commission des études;

ATTENDU les pouvoirs de la commission des études de nommer les membres de la sous-commission des études (article 6.8 du règlement de régie interne);

ATTENDU la convocation conjointe du secrétaire général et du Syndicat des chargées et chargés de cours effectuée le 3 novembre 2010;

ATTENDU la désignation faite par le Syndicat des chargées et chargés de cours lors de leur assemblée générale le 6 décembre 2010;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Juan Salazar-Clavel, appuyée par madame Renée Michaud,

IL EST RÉSOLU :

DE NOMMER monsieur René Bédard, représentant des chargés de cours à la sous-commission des études, pour un mandat de trois (3) ans, soit du 11 février 2011 au 10 février 2014.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice,
Secrétaire général

COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 287-CE-2115

concernant le calendrier universitaire 2011-2012

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa deux cent quatre-vingt-septième réunion tenue le 10 février 2011, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU les modifications à effectuer au calendrier universitaire 2011-2012, concernant la date limite pour le dépôt d'une demande d'admission, au trimestre d'hiver 2012, dans un programme contingenté;

ATTENDU qu'il est nécessaire de fixer une date limite pour le dépôt d'une demande d'admission au trimestre d'hiver 2012, dans les programmes contingentés en vue d'assurer une égalité des chances des candidats qui désirent être admis dans ces programmes;

ATTENDU les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Martin Robitaille, appuyée par madame Lizanne Lafontaine,

IL EST RÉSOLU :

DE RECOMMANDER au conseil d'administration de modifier le calendrier universitaire 2011-2012 en fixant au 15 octobre 2011 la date limite pour le dépôt d'une demande d'admission dans un programme contingenté au trimestre d'hiver 2012.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice,
Secrétaire général